

2009		BAIE D'UNGAVA					DÉTROIT D'HUDSON				EST DE BAIE D'HUDSON					TOTAL	
		Kangiqsuarlujujuaq	Kuujujuaq	Tasiujuaq	Aupraluk	Kangitsuk	Quaqtaq	Kangiqsujuaq	Saluut	Iujujvik	Akujivik	Puvirnituq	Inukjuak	Umiujuaq	Kuujuvarapik	Autres	TOTAL
S-37 Sept 07 - 13	V	3											12				15
	D	2															2
	P&B																
S-38 Sept 14 - 20	V												12				12
	D																
	P&B												1				1
S-39 Sept 21 - 27	V											440	11				451
	D																
	P&B																
S-40 Sept 28 Octobre 04	V												23	2			32
	D																
	P&B																
S-41 Octobre 05 - 11	V						1					5		1			7
	D											3	4				7
	P&B																
S-42 Octobre 12 - 18	V						21						200	1			222
	D																
	P&B																
S-43 Octobre 19 - 25	V		10	50		70	6						50				186
	D		1	1		1		9	9				5	6			32
	P&B																
S-44 Oct 26 - Nov 01	V					100	30						10				140
	D						1										1
	P&B																
S-45 Nov 02 - 08	V		15	10	5	90							5				125
	D		2	1	1	2											6
	P&B																
S-46 Nov 09 - 15	V	20	30	120	40	40	13							50			313
	D	2	2	3	1	1	1										12
	P&B																
S-47 Nov 16 - 22	V	135	250		20	30	15										450
	D	5	4		1												10
	P&B																
S-48 Nov 23 - 29	V		130		125	165											420
	D		2		2												4
	P&B																
S-49 Nov 30 Dec 06	V					75											75
	D					3											3
	P&B																
S-50 Dec 07 - 13	V																
	D																
	P&B																
S-51 Dec 14 - 20	V																
	D																
	P&B																
S-52 Dec 21 - 27	V																
	D																
	P&B																
Total	V	176	437	130	65	192	1730	1024	30		243	30	870	622	398		5947
	D	10	20	7	8	13	22	18	10	13	15	6	11	7	10	2	172
	P&B								1					1			2
Total Débarqué		10	20	7	8	13	22	18	11	13	15	6	11	8	10	2	174
Débarqué + P&B																	
Quota LUMAQ par communauté		15	20	8	8	13	19	19	20	19	15	20	20	14	14		224
Quota LUMAQ restant par communauté		5		1			-3	1	9	6	14	9	6	4	-2		50

Zones	PTA	Lieux des prises / par communauté													Total Prises	PTA Restante		
		BAIE D'UNGAVA				DÉTROIT D'HUDSON				EST DE BAIE D'HUDSON								
		Kangiqsuarlujjujaq	Kuujujuaq	Tasiujuaq	Aupraluk	Kangisitsuk	Quaqtaq	Kangiqsujujaq	Saluut	Iujjivik	Akulivik	Puvirnituq	Inukjuak	Umijuq	Kuujujarapik	Autres	TOTAL	
- A - Baie d'Ungava	9	3	1		1	1											6	3
- B - Déroit d'Hudson	150	7	19	7	7	12	19	18	11	13	12	2	6		2		135	15
- C - Est de la baie d'Hudson	23										3	4	5	7	2		21	2
- D - E - Long Island Baie James	22												1	8			9	13
- F - (Pilote) Îles Ottawa	5																	5
- G - (Pilote) Nott / Salis	10																	10
- B - Pilote Hiver Déroit d'Hud	5						3										3	2
Autres zones / Sciences	0																	0

Sommaire du plan de gestion du béluga 2009

Mesures de gestion pour les zones où la chasse est permise

- Respect de la Prise Totale Autorisée (PTA) dans toutes les zones; les prises c'est la somme des animaux capturés et de ceux perdus et blessés;
- **S'il y a dépassement de PTA dans une zone, le PTA pourra être ajusté l'année suivante, afin d'assurer le rétablissement des populations de bélugas;**
- Prélèvement obligatoire de dents et de peau pour chaque béluga capturé, spécialement pour les projets pilotes; les échantillons doivent être retournés au Centre de Recherche du Nunavik par l'Association locale des chasseurs, pêcheurs et piégeurs du Nunavik (NUKL);
- **Le défaut de prélever des échantillons ou de respecter le TPA peut avoir une incidence sur les futures approbations;**
- Les estuaires de la Mucalic, de la Nastapoka et de la Petite Rivière de la Baleine demeurent fermés toute l'année;
- Un plan de chasse communautaire obligatoire pour chaque collectivité sera remis au MPO par l'Association locale des chasseurs, pêcheurs et piégeurs du Nunavik locale et régionale avant autorisation de chasser;
- Le règlement des mammifères marins interdit la chasse aux veaux et juvéniles ainsi qu'aux femelles accompagnées de veaux;
- Les filets doivent être surveillés de près;
- Les bélugas doivent être harponnés avant d'être tirés avec une arme à feu appropriée; l'équipement approprié doit être utilisé pour récupérer l'animal;
- Le gaspillage de la viande et du muktuk est interdit.

Note: La description complète des mesures de gestion se retrouve dans le "plan de gestion du béluga 2009 pour le Nunavik et eaux adjacentes".

Zone ⁽¹⁾ du béluga	Carte	ÉTAT / COMMENTAIRES	PTA
Baie d'Ungava	A	OUVERTE - printemps et été (1 avril au 31 août)	9
Déroit d'Hudson	B	OUVERTE - du printemps à l'automne (1 avril au 30 novembre) Chasse préférablement au printemps	150
Déroit d'Hudson Projet pilot d'hiver		OUVERTE - projet pilote d'hiver (1 décembre au 31 mars)	5
Est de la baie d'Hudson	C	OUVERTE - du printemps à l'automne (1 avril au 30 novembre) Pour Akulivik : - inclus 3 bélugas autour de Cap Smith en essai -préférable de chasser avant le 1 juillet.	23
Long Island & Baie James	D & E	OUVERTE - du printemps à l'automne (1 avril au 30 novembre)	22
Îles Ottawa Projet pilot	F	OUVERTE - du printemps à l'automne (1 avril au 30 novembre)	5
Îles Nottingham & Salisbury Projet pilot	G	OUVERTE - Projet pilote - été et automne (1 juillet au 30 novembre).	10
Estuaire Mucalic	A	FERMÉ À L'ANNÉE	
Estuaire Nastapoka	C	FERMÉ À L'ANNÉE	
Estuaire de la Petite Rivière de la Baleine	C	FERMÉ À L'ANNÉE	
TOTAL DES PRISES AUTORISÉES (TPA) :			224

(1) La zone sera ouverte lorsque le MPO émettra un avis aux chasseurs;
La zone sera fermée lorsque le TPA est atteint; le MPO émettra un avis aux chasseurs;
Lorsque la zone est fermée, toute activité de chasse doit cesser.

Îles Belcher
& Ouest de la baie d'Hudson

Toute demande doit être négociée par la Société Makivik et NTI et présentée au "Nunavut Wildlife Management Board (NWMB) et au Comité de gestion des Ressources fauniques de la région marine du Nunavik (CGRFRMN) pour entente et recommandation au Ministre.